

FOIRE AUX QUESTIONS DES ETUDIANTS DE LICENCE 1 DE SOCIOLOGIE

➤ Vous orientez dans vos démarches :

Durant votre vie d'étudiant-e, vous aurez des interlocuteurs-trices différent-e-s suivant vos types de demandes :

. vos questions administratives sont traitées par la scolarité IAE Sociologie (inscriptions, cartes d'étudiants, etc..)
La scolarité dont les étudiants de sociologie dépendent est la scolarité IAE-Sociologie (Bâtiment IAE – rez de chaussée).

. vos questions pédagogiques (cours, emplois du temps, absences, etc...) sont traitées par le secrétariat pédagogique de votre UFR (bâtiment Tertre – 2^e étage)

➤ Inscription :

L'inscription se fait en deux temps :

- 1) **inscriptions administratives** : elles sont réalisées par le service scolarité de l'IAE-Sociologie

Information : **I.N.E. (numéro d'identifiant national étudiant) ou B.E.A. (numéro de base élèves académique) ?** L'I.N.E. est l'Identifiant National Étudiant. Il est composé de 10 caractères + 1 clé (ex : 1234567890G). Vous le trouvez sur votre convocation aux épreuves du baccalauréat, sur votre relevé de notes du baccalauréat et, si vous avez déjà été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, sur votre carte d'étudiant et/ou sur vos certificats de scolarité.

- 2) **inscriptions pédagogiques** : Dès le paiement de votre inscription (paiement fait et dossier complet finalisé), vous recevrez sur le mail personnel que vous avez indiqué lors de votre inscription : votre identifiant (numéro étudiant) et votre mot de passe. Pour vous connectez, mettez un E avant notre numéro étudiant

Vous aurez alors accès :

➤ à votre espace intranet (webmail, madoc, certificat de scolarité, relevés de notes, etc...)

Vous devez faire vos choix pédagogiques (la langue anglais ou espagnol - pour la licence 1 - et ce sur votre intranet. Cela vous permettra d'avoir accès à (Madoc)

Réinscriptions et autres procédures de scolarité



Opérations administratives

Inscription, régularisation de paiement, accès au certificat de scolarité et attestations...



Dossier pédagogique (hors IUT et Polytech)

Choix des enseignements, consultation des groupes



SURF : Formulaires de procédures spécifiques

Téléchargement de dossiers et suivi de vos demandes



Mobility Online

Candidature à une mobilité étudiante à l'étranger



Examens / Notes

Consultez vos calendriers d'examens / vos résultats

(exceptions : [étudiants de l'IUT Nantes>notes](#)
et [étudiants de l'IUT St Nazaire>notes](#))

Bienvenue sur les services administratifs en ligne

Pédagogie : inscription/Consultation

*Réalisation, modification ou consultation
de votre inscription pédagogique*

➤ Votre carte d'étudiant-e

Elle ne vous sera pas envoyée par courrier mais remise lors des réunions de rentrée.

Pour les étudiants n'ayant pas finalisé leur inscription avant la réunion de rentrée, la carte sera éditée après finalisation de votre dossier.

➤ Déroulement de votre année universitaire

➤ La rentrée universitaire :

Une semaine d'intégration est organisée pour les étudiants de première année. Cette semaine est composée de :

- réunions de rentrée avec l'équipe pédagogique et les tuteur·ices·s (étudiant·e·s de masters) qui sont affecté·e·s à chacun de vos groupes. Présence requise – même pour les étudiant·e·s n'ayant pas encore finalisé leur inscription. Nous vous demanderons de remplir un questionnaire qui nous permettra de vous affecter à un groupe de Td et ainsi de constituer votre emploi du temps individuel.
- quiz
- visite de la bibliothèque universitaire - escapegame
- visite de la bibliothèque de sociologie
- distribution de vos emplois du temps individualisés et repérage de vos lieux de cours et du campus

➤ Déroulement de vos cours :

L'année universitaire se décompose en deux semestres

Vous aurez des cours de td (groupe de 45 étudiants) et des cours magistraux (cm) où plusieurs groupes de Td sont réunis

➤ **Mon emploi du temps change-t-il d'une semaine sur l'autre ?**

Les emplois du temps sont nominatifs et sont distribués avant le début de chaque semestre par les responsables d'années.

Vous êtes répartis dans un groupe de Td en fonction des informations que vous avez complétées lors des réunions de rentrée, notamment pour le choix de la langue :

- espagnol
ou
- anglais
ou
- anglais remise à niveau

Les emplois du temps sont valables pour tout le semestre. Ils ne changent donc pas d'une semaine sur l'autre sauf en cas d'absences d'enseignant·e·s et donc de rattrapages de cours.(consultez régulièrement vos mails et les panneaux d'affichages)

➤ **Je ne peux pas venir en cours, dois-je le signaler à l'administration ?**

Chaque absence doit être signalée. Fournissez un justificatif d'absence au secrétariat pédagogique. Il sera transmis à vos enseignant·e·s.

➤ **Je ne peux assister à tous les cours, que dois-je faire ?**

Vous pouvez demander une dispense d'assiduité (demande à faire depuis votre intranet) Elle est accordée pour l'année ou pour un semestre. Les étudiant(e)s dispensés d'assiduité ne sont pas évalués en contrôle continu, obligation du seul examen terminal. Certains cours peuvent être obligatoires

Attention : demande à effectuer pour le 1^{er} semestre, du 01 septembre au 15 octobre 2021

➤ **Étudiant·e·s de Sociologie présentant une maladie ou en situation de handicap impactant la vie étudiante**

Si possible avant le début des cours : Il est fortement conseillé de vous faire connaître auprès d'Isabelle Samson, (bureau T248 bâtiment Tertre). Elle est référente pour l'UFR de sociologie des étudiant·e·s en situation de handicaps/maladie et ce pour les trois années de licence et les masters. Elle vous renseignera sur les démarches à effectuer.

N'attendez pas votre rendez-vous auprès du médecin de l'université.

Vous serez ainsi identifié·e plus rapidement pour en informer vos enseignant·e·s, et, le cas échéant, vérifier l'accessibilité dans les salles et amphis, la prise en charge à temps dès les premières épreuves de contrôles continus qui peuvent commencer dès octobre.

➤ **Demande d'utilisation du prénom d'usage**

L'Université de Nantes permet aux étudiants.es qui sont en cours de changement de genre de changer de prénom d'usage pour faciliter leur quotidien et lutter contre les discriminations

Si vous souhaitez qu'un autre prénom et qu'un autre genre que ceux figurant sur votre état civil soient utilisés sur les listes d'appel transmises à vos enseignant·e·s, vous pouvez vous rendre au bureau de la secrétaire pédagogique des L1, Isabelle Samson (bureau T248) ou la contacter par mail isabelle.samson@univ-nantes.fr. Elle vous recevra en toute confidentialité (bureau fermé, pas d'open space), et vous indiquera toutes démarches à effectuer. Attention les listes d'appel sont éditées la veille du début des cours. Contactez la au plus tard durant la semaine d'intégration.

➤ **Est-il possible d'effectuer des stages ?**

Vous pouvez durant votre cursus réaliser des stages. Contactez votre secrétariat pédagogique pour plus d'information

➤ **Etudiants de Licence 1 Parcours d'accès Spécifique Santé (PASS) – Option Sciences Humaines et Sociales : cours de sociologie**

Les étudiants PASS suivent les cours suivants :

1^{er} semestre : Les modes d'enquête et Sociologie des institutions (Présentation succincte des cours page 7).
Lieu des cours : En Médecine

2^e semestre : La société française contemporaine (Présentation succincte du cours page 10). Lieu des cours :
Campus Terre

[En savoir plus sur le PASS à l'université de Nantes](#)

➤ **D'autres questions ?**

1. Consulter la page web Foire aux Questions des étudiant-e-s de Sociologie des étudiants de sociologie en ligne en bas de [notre page d'accueil](#), rubrique en 1 clic
2. Pour les questions liées à votre inscription Scolarité.iae-sociologie@univ-nantes.fr
3. Pour les questions liées à la semaine de pré rentrée, aux cours de licence 1 isabelle.samson@univ-nantes.fr
4. [S'épanouir sur les campus de l'Université de Nantes](#)